

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTONS POUR**  
UNE AUTRE | UNE AUTRE  
**UNIVERSITÉ | SOCIÉTÉ**

**Brochure spéciale  
élections professionnelles**

**1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**

**SUD Education - Solidaires**

éducation  
**Sud**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## **TABLE DES MATIERES**

Présentation de SUD Éducation - Solidaires _____	3
Le Comité Social d'Administration (CSA) de l'Université de Caen Normandie _____	4
La Commission Consultative Paritaire (CCP) des agent.es non titulaires l'Université de Caen Normandie _____	5
Les scrutins nationaux (CSA et CAPN) _____	6
Les modalités pratiques de vote _____	7

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, l'ensemble des agent.es de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont appelé.es à voter pour désigner leurs élu.es dans les instances représentatives du personnel. SUD Éducation – Solidaires présente des candidatures dans les scrutins ministériels et académiques ainsi que dans les universités.

## Présentation de SUD Éducation - Solidaires

SUD Éducation se revendique d'un **syndicalisme intercatégoriel de lutte et de transformation sociale**. Nous défendons **tou.tes les agent.es, du primaire à l'université**, des BIATSS aux enseignant.es (chercheur.euses), titulaires ou non.

Dans son organisation, SUD Éducation est attaché aux **principes de démocratie et d'autogestion** : toutes les décisions se prennent localement et collectivement. **Tout.e adhérent.e peut devenir militant.e, chacun.e participant selon ses envies et ses disponibilités.**

Les revendications portées par SUD Éducation articulent **les préoccupations immédiates des agent.es à un projet global de transformation sociale**. Nous nous battons pour **l'amélioration de nos conditions d'emploi, de rémunération et de travail** et pour **un service public, gratuit, laïque, égalitaire et émancipateur**, sans perdre de vue la lutte nécessaire contre le fonctionnement inégalitaire et autoritaire du capitalisme et de l'État, contre les oppressions sexistes et racistes, contre les logiques productivistes et prédatrices qui détruisent la planète.

SUD Éducation fait partie de l'Union Syndicale Solidaires, **structure interprofessionnelle** indispensable pour développer la **convergence des luttes** et construire un **rapport de force** capable d'imposer un projet global et alternatif de société.

### À l'Université de Caen - Normandie

SUD Éducation défend et accompagne les agent.es dans leur quotidien au travail, porte leur parole dans les instances représentatives du personnel, ainsi que participe aux mobilisations collectives pour un service public plus démocratique et égalitaire.

Depuis de nombreuses années, nous organisons des temps d'information et de réflexion collectives, comme la **Semaine des Féminismes**, en partenariat avec Solidaires Étudiant.es et les Ateliers du Genre, ou les **Journées d'Étude Syndicale** portant sur les transformations de nos métiers.

Plus récemment, nous avons créé un **Observatoire des conditions de travail** à l'UCN afin de documenter la réalité vécue au travail par les agent.es, tous métiers, statuts et sites confondus, de manière à en identifier les dimensions potentiellement pathogènes.

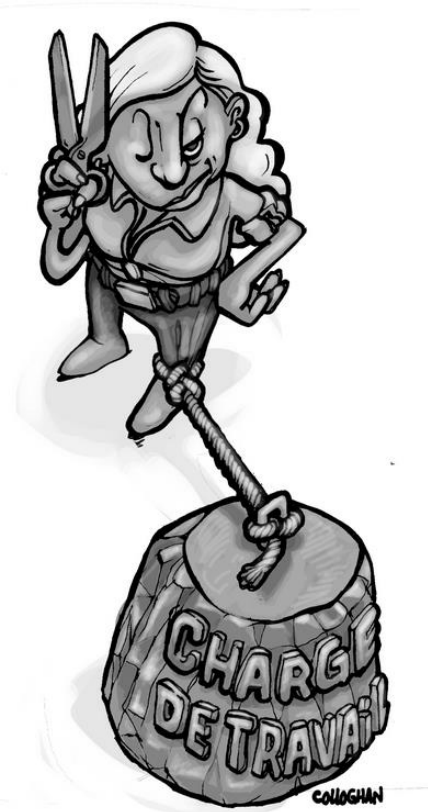
## **Votez pour l'intersyndicale CGT FERC Sup et SUD Éducation – Solidaires au Comité Social d'Administration de l'établissement**

Dans la continuité du travail engagé au Comité Technique (CT) et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), la CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires renouvellent leur candidature commune au Comité Social d'Administration (CSA). Cette instance sera obligatoirement consultée sur les questions relatives aux conditions d'emploi, de rémunération et de travail des agent.es.

Par ailleurs, les organisations syndicales siégeant au CSA désigneront les représentant.es du personnel à la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (instance remplaçant le CHSCT).

Les représentant.es de l'intersyndicale CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires s'engagent à **défendre les droits et les intérêts collectifs de tou.tes les agent.es, BIATSS et enseignant.es-chercheur.es, titulaires ou non**. Nous nous engageons notamment sur les sujets suivants :

- le **refus des suppressions de postes** et de l'accroissement de la précarité du personnel ;
- la **titularisation de l'ensemble des précaires** et le renouvellement systématique lors d'un départ à la retraite ;
- le respect de l'égalité au travail et la **lutte contre toutes les formes de discriminations** (sociales, sexistes, racistes, etc.) ;
- l'**opposition à une augmentation continue de la charge de travail** des agent.es, à la polyvalence ou mobilité imposées, à la modulation des services ;
- un **avancement égal et accéléré pour l'ensemble du personnel BIATSS**, avec une rémunération qui ne repose pas sur l'arbitraire de l'évaluation par la « performance » ;
- la **défense de la transparence et de la collégialité** dans les règles de recrutement des enseignant.es chercheur.es ;
- l'**amélioration des conditions de travail des doctorant.es** (augmentation du nombre et de la durée des financements, équité dans l'accès à l'expérience de l'enseignement, exonération des frais d'inscription).

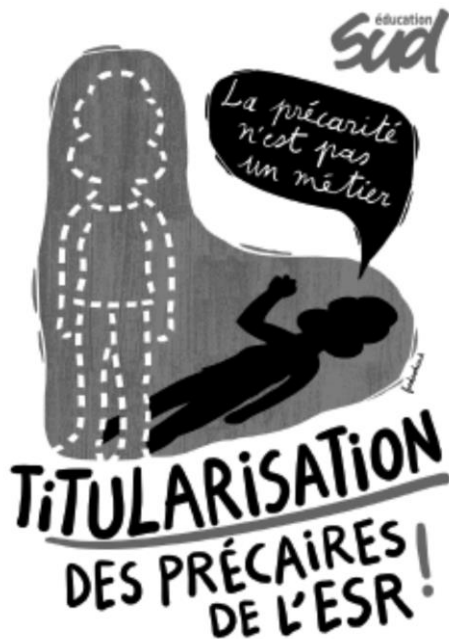


**Votez pour l'intersyndicale CGT FERC Sup et SUD Éducation-Solidaires**  
et mandatez des élu.es combatifs et combatives  
au Comité Social d'Administration de l'Université de Caen Normandie !

## Votez pour SUD Éducation – Solidaires à la Commission Consultative Paritaire (CCP) des agent.es non titulaires

Le service public de l'ESR ne pourrait fonctionner sans **une large frange d'agent.es précaires**. Dans les services ou les composantes, des contractuel.les ou des vacataires sont embauché.es, servant trop souvent de variable d'ajustement, au gré des besoins et des disponibilités financières.

La CCP est consultée sur les décisions de licenciement, sanctions disciplinaires ou de refus d'autorisation du télétravail et peut être saisie sur les problèmes relatifs aux situations professionnelles individuelles. Nous siégerons non pas pour accompagner ou cautionner les décisions de l'administration, mais pour **défendre les intérêts, relayer les difficultés et porter les revendications des membres du personnel**.



Plus largement, SUD Éducation-Solidaires s'engage à lutter :

- **contre la réduction des effectifs du personnel et pour la titularisation des précaires ;**
- **pour l'amélioration des conditions de travail des doctorant.es** (augmentation du nombre et de la durée des financements, exonération des frais d'inscription, équité dans l'accès à l'expérience de l'enseignement, lutte contre le travail gratuit, etc.) **et post-doctorant.es** (accès à un espace de travail, maintien de l'identité numérique après la soutenance, etc.) ;
- pour la mise en place d'un véritable droit à la formation professionnelle avec un budget en conséquence.

Cependant, au regard de la situation vécue par les collègues, la CCP ne pourra remplacer **la lutte collective des précaires**. À l'Université de Caen comme ailleurs, les mobilisations contre la précarité existent et les collègues précaires se battent pour leurs emplois et leurs statuts. **Titulaires ou non, nous devons toutes et tous être solidaires de ces luttes car elles sont les nôtres, quel que soit notre statut.**

**Votez pour SUD Éducation – Solidaires**

## Pour les scrutins nationaux, votez aussi SUD Éducation – Solidaires !

- Au Comité Social d'Administration (CSA) du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, instance où s'élaborent les grandes orientations politiques pour l'ESR (emploi, statut, organisation des établissements, etc.).
- Aux Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN), instance compétente pour les décisions individuelles défavorables aux agent.es BIATSS (refus de titularisation, licenciement, etc.).

## Pour des élu.es combatifs et combatives face au ministère, votez et faites voter SUD Éducation – Solidaires !



## Contre la loi LRU et son monde de la « performance »

Face à l'offensive gestionnaire et managériale, qui divise et hiérarchise les agent.es (et les étudiant.es), il est plus que jamais urgent de **se réapproprier les conditions d'exercice de nos missions** au niveau des collectifs de travail, en intégrant réellement l'ensemble du personnel, BIATSS comme enseignant.es (-chercheur.es), titulaire comme précaire.

## Pour un enseignement supérieur et une recherche plus démocratique et égalitaire !

## Les modalités pratiques de vote

L'ensemble du personnel de l'Université de Caen Normandie désignera par vote électronique ses élu.es lors des élections professionnelles qui se dérouleront entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre 2022.

### Comment voter aux scrutins nationaux ?

#### 1. Accéder au portail élection

- Réception d'un courrier et/ou d'un mail sur l'adresse professionnelle pour accéder au portail électeur ;
- Il est alors demandé de créer un mot de passe, de le confirmer et de créer une question « défi » qui pourra servir en cas d'oubli du code de vote ;
- En cas d'oubli du mot de passe du portail élection ou de non-réception du lien, le bouton réassort renvoie un mail sur la boîte professionnelle.

#### 2. Accéder à l'espace de vote

- En cliquant « Je vote » après l'ouverture du scrutin depuis le portail élection ;
- Puis en saisissant le code de vote figurant sur la notice individuelle de vote remise en format papier sur le lieu de travail ;
- Je vote SUD Éducation - Solidaires à tous les scrutins.

Portail : <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

### Comment voter aux scrutins locaux ?

#### 1. Accéder à mes codes de vote

- La plateforme de vote *Legavote* m'envoie mon identifiant sur ma messagerie *Unicaen* ;
- Je me connecte à mon compte numérique pour obtenir mon code secret unique *Unicaen*.

#### 2. Accéder à l'espace de vote

- Je me connecte à la plateforme *Legavote* avec mon identifiant *Legavote* et mon code secret unique *Unicaen* ;
- Je reçois mon code d'authentification par SMS ou serveur vocal ;
- Je vote SUD Éducation - Solidaires à tous les scrutins.

Plateforme : <https://unicaen.legavote.fr>

Des postes informatiques sont mis à la disposition des électeur.trices afin de leur permettre de prendre part au scrutin tout en garantissant la confidentialité du vote.

Tout.e électeur.trice qui se trouverait dans l'incapacité de recourir au vote électronique à distance et/ou qui aurait des difficultés à utiliser le service, peut se faire assister par un.e électeur.trice de son choix sur les postes dédiés.



**Le syndicat est ce que nous en faisons :**

**Rejoignez-nous !**

**Rencontrez-nous** : tous les lundis de 13h00 à 15h00, salle AD 020 (Bâtiment E1 - annexe droit, campus 1).

**Contactez-nous** : [sud-solidaires@unicaen.fr](mailto:sud-solidaires@unicaen.fr)

**Renseignez-vous et syndiquez-vous** : [www.sudeduc14.fr](http://www.sudeduc14.fr)